

Le Mot du Maire

Le conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous retrouver pour ce traditionnel bulletin municipal, qui est, pour nous, un temps important de la vie de notre village. C'est l'occasion de vous présenter à vous toutes et tous, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, nos vœux les plus chaleureux, les plus sincères et les plus amicaux pour cette année 2017 qui vient de s'ouvrir. Une mairie ne pouvant fonctionner sans ses chevilles ouvrières qui travaillent à construire l'avenir de la commune aux côtés de ses employés, j'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui nous ont quitté au cours de l'année 2016, et notamment M. COMPAN Georges et M. SAVY Christian, qui étaient élus au sein du conseil municipal de Salmiech. Aussi, je vous souhaite de trouver en 2017 toutes les raisons d'être heureux et toutes les forces nécessaires pour surmonter les épreuves, même s'il peut paraître paradoxal d'évoquer la joie et le bonheur alors que des événements tragiques ont encore frappé notre démocratie de manière odieuse en 2016. À nous tous, et notamment élus, associations, acteurs économiques et sociaux, de redonner du sens à notre action de tous les jours, dans le respect des convictions de chacun.

Ce bulletin municipal est aussi, par tradition, l'occasion de dresser un bref bilan des réalisations, actions et événements accomplis à Salmiech en 2016 et de dessiner les contours des projets municipaux pour l'année à venir, et ce, dans un contexte de transition.

En 2016, nous avons achevé les travaux de rénovation de la salle polyvalente commencés en 2015 et ce grâce aux subventions de l'ensemble des collectivités et à de l'autofinancement de la commune sans emprunt. Soulignons l'aménagement d'un coin jeux à La Pépinière 2 pour nos chères têtes blondes. Par ailleurs, l'achat de terrains à la communauté de communes Viaur Céor Lagast a permis la création du lotissement de La Pépinière 3. Des travaux de viabilisation se poursuivront encore cette année pour 4 lots ; cette extension ayant pour but de développer l'attractivité de notre commune qui présente déjà bon nombre d'atouts. Parallèlement d'autres réalisations de « mieux vivre ensemble » ont vu le jour : - la mise en sécurité de la RD25 avec des travaux de marquage pour ralentissement, - la mise en place de panneaux solaires au centre équestre, - la dissimulation du réseau d'éclairage public à Saint-Amans, - les marquages au sol en divers endroits de la commune, sans oublier les nombreuses manifestations ayant contribué à l'animation du village comme par exemple : - le Salon de l'Habitat Éco Nature de septembre dernier agrémenté d'un trail sur des parcours accessibles qui a attiré 170 participants pour une première et qui n'aurait pas eu un tel succès sans la précieuse aide des bénévoles, sponsors et agriculteurs, - l'opération de nettoyage du Château mobilisant des bénévoles de l'association Citrus venus des 4 coins de la planète qui a permis, grâce à un travail colossal de débroussaillage, de redécouvrir les vestiges et remettre en valeur le site du musée.

S'inscriront dans la feuille de route pour 2017 les projets à court ou moyen terme suivants : - l'agrandissement de la mairie qui devenait trop exigüe avec l'installation de l'agence postale attenante, autant pour des questions d'accessibilité que de mutualisation des moyens humains, - le goudronnage du lotissement La Pépinière 2 et l'installation de l'éclairage public, - la rénovation de l'éclairage de la salle polyvalente, - la création d'un parcours sportif dans le bois de la mairie qui longera le Céor rendue possible en cas de subventions DETR propres à nos territoires, - l'éclairage public dans le cadre des accords du Grenelle de l'environnement dans le bourg et les hameaux de la commune, - la continuité des aménagements PMR pour les lieux qui reçoivent du public, - une étude sur la traverse du village dans le cadre d'une opération sécurité, - la révision du POS qui sera compétence communautaire via un PLUI, - et, toujours d'actualité, la recherche d'un boulanger

Tout ceci donc alors que la commune a pris, depuis le 1er janvier 2017, un virage en matière d'organisation de son territoire en rejoignant l'intercommunalité du Pays de Salars, qui regroupe désormais 9 communes et plus de 7 000 habitants, suite à la dissolution de celle de Viaur Céor Lagast. Ce bouleversement communautaire va nécessiter une inéluctable adaptation de nos modes d'action et de gestion, comme pour la piscine, la déchetterie ou encore la fiscalité. À nous tous, équipe municipale comprise, de saisir l'opportunité de nouveaux lendemains dans cet environnement changeant et incertain.

Jean-Paul LABIT

ETAT CIVIL 2016

NAISSANCES

SOLIS	Joycia	le 11 Juillet	Lotissement La Pépinière 2
RIVIÈRE	Faustin	le 14 Juillet	La Bastide
CONSTANS CUCURNI	Charline	le 14 Août	Route de Rodez
HOCHART	Maëly	le 28 Septembre	Lotissement La Pépinière 2
NEGRIÉ	Gabriel	le 13 Octobre	Salacroup
EUTROPIO	Léo	le 20 Décembre	Le Tour du Château

DECES

Le 8 Mars	BEL Vincent	St Amans
Le 6 Avril	CARRIÈRE Armand	CHPA Le Théron
Le 18 Mai	CADARS René	Le Bourg
Le 22 Août	COMPAN Georges	Le Roc
Le 13 Septembre	MASSOL Marius	CHPA Le Théron
Le 15 Septembre	TAURINES Louise	Le Bourg
Le 21 septembre	SAVY Christian	Lotissement St Amans
Le 14 octobre	LAUR Fernande	La Pougétie
Le 22 novembre	CHARBONNEL Fernande	La Cransie
Le 3 décembre	DELAGÉ Edith	Lotissement la Devèze
Le 15 décembre	BAUDY Andrée	CHPA Le Théron

PERMANENCES DIVERSES

MAIRIE (heures d'ouverture au public)
Mardi, mercredi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.
Le jeudi et le samedi de 9 h à 12 h

DECHETTERIE

Mardi, mercredi, vendredi de 15 h à 17 h.
Samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture du mardi au samedi de 9 h à 11 h 45.
Tel. 05 65 46 40 70

ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous à la mairie de Cassagnes-Bégonhès le vendredi de 10 h à 12 h.
Tel. 05 65 76 52 80.
Permanence téléphonique le vendredi de 9 h à 12 h. Tel. 05 65 74 27 97

POINT VERT

Café-tabac Al Miech
Tel. 05 65 61 60 81

GROUPAMA D'OC

Permanence à Cassagnes les mardis et jeudis matins au 14 avenue de Lodève

GENDARMERIE de Cassagnes : nouveaux horaires.

Accueil du public : mercredi de 14 h à 18 h, vendredi et samedi de 8 h à 12 h.

En cas d'urgence en dehors de ces horaires, les gendarmes peuvent être joints 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 par l'interphone se trouvant devant le portillon de la brigade.

OFFICE NOTARIAL de Cassagnes:

Maître Benoît LANCHON, notaire à Naucelle, recevra à l'Etude de Cassagnes, place du Bournhou.

Tel. 05 65 72 19 20

Fax : 05 65 72 01 33

NUMEROS UTILES

SERVICES	Adresse	TELEPHONE
Pharmacie Ferrieu		05 65 46 75 01
Cabinet médical (WEETS J.F ET Y.)		05 65 46 75 07
Médecin acupuncteur		05 65 78 27 59
Médecin (DELAHAYE)		05 65 61 64 50
Cabinet d'infirmières		05 65 74 24 80
Podologue (MERLIER)		05 65 69 28 61
Kinésithérapeute CARRIERES	Résidence le Théron, quartier St Amans, SALMIECH	05 65 74 28 67
Centre d'hébergement le Théron		05 65 46 77 31
ADMR		05 65 78 73 99
Pompes Funèbres DURAND Salon funéraire		05 65 74 24 09
Assistantes sociales		05 65 76 52 80
Ecole publique		05 65 46 71 28
Taxi des lacs – BORDEREAU Lucie		06 80 06 33 99
Agence postale		05 65 46 40 70
Mairie		05 65 46 72 39
Musée du Charroi		05 65 74 23 55
Piscine		05 65 46 79 67
Presbytère de CASSAGNES BEGONHES		05 65 46 73 38
Déchetterie SALMIECH		05 65 74 45 61
Service des Eaux – SOGEDO		05 65 69 18 10
EDF – GDF		0 810 33 30 12
Gendarmerie CASSAGNES		05 65 46 70 02
Pompiers CASSAGNES		05 65 74 21 67 ou 18
Centre des finances publiques REQUISTA		05 65 74 02 60
Communauté des communes du Pays de Salars		05 65 74 45 61

COMMERCANTS ET ARTISANS	NOMS	TELEPHONE
Couvreur	ALBINET F.	05 65 74 22 01
Menuisier	BALMES G.	05 65 74 71 07
Paysagiste	BOUDOU D.	06 70 72 36 81
Restaurant	CAILHOL N.	05 65 46 73 44
Le Relais-Restaurant : Bar, restaurant, pizzeria	DURAND F. et A.	05 65 46 78 13
Peintre	CIGAL F.	06 30 20 82 24
Maçon	CONSTANS G.	05 65 74 21 29
Transport-pdts agricoles	FOURCADIER J-P	05 65 74 25 01
Machines à traire	GALIBERT A.	05 65 74 14 70
Travaux agricoles	MAZENC B.	05 65 46 76 09
Electricien mention accessibilité	NEGRIER	05 65 46 74 51
Boucherie-Epicerie-Dépôt pain et Pâtisserie	POUJET J.	05 65 74 22 46
Minotier	PUEL J.	05 65 46 75 09

Plombier	TAURINES C.	06 84 34 71 59
Garagiste Station-service	VIGROUX T.	05 65 46 72 30
Café-Bureau de tabac-Presses, loto	CADARS C.	05 65 61 60 81
Transporteur	GAYRAUD H.	05 65 74 23 44
Coiffeuse Les ciseaux d'Aurore	CAMMAS A.	05 65 74 37 20
Coiffeuse Mixte à domicile de Mèche avec vous		06 68 48 23 56
Serrurerie, métallerie	GAUBERT B.	06 76 41 93 53
Fleuriste	LARUE J.	05 65 58 19 42
Travaux publics à SALACROUP	CAVALIE	05 65 67 45 52 06 81 06 16 26

NOUVELLES CREATIONS	Adresse
Société Civile d'exploitation agricole LES LEGUMIVORES (Maitrise et exploitation d'un cycle biologique de caractère animal ou végétal, culture de légumes) MASSOL	Salacroup 12 120 SALMIECH

ASSOCIATIONS	TELEPHONE RESPONSABLES 2016
Syndicat d'initiative	05 65 46 72 69
Les Amis du Musée	05 65 74 22 56
Les Archers du Céor	06.27.73.09.73
Tennis-club	06 13 30 14 70
Familles Rurales	05 65 46 77 75
Association Parents d'élèves (A.P.E)	06 76 00 34 67
A.D.M.R	05 65 78 73 99
Association Jeunes Salmiech (A.J.S)	06 23 59 36 40
Comité des fêtes	05 65 74 25 00
BERIMBAU D'OC (école d'équitation)	06 62 55 50 61
Club des Séniors (3^{ème} âge)	06 73 27 61 40
Les amis du clocher de Saint-Amans	06 73 27 61 40
Club de foot Pareloup-Céor	06 12 34 66 11
Les Clampins du Lagast	06 73 27 61 40
Etoile sportive salmiéchoise Basket	06 32 04 53 20

SUBVENTIONS VERSEES EN 2016 AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Nom de l'Association	Montant
APE Ecole Publique	250 €
Association Citrus	50 €
Association Citrus : subvention chantier bénévoles	1000 €
Syndicat d'initiative	500 €
Les Archers du Céor	500 €
Comité des fêtes	1000 €
Comité FNACA de Cassagnes	77 €
La prévention routière	30 €
Mutuelle du Trésor	30 €
Familles Rurales de Salmiech section gym.	80€
La Croix Rouge Française	30 €
Pareloup Céor Football Club - Jeunes	305 €
Pareloup Céor Football Club - Adultes	500 €
Les Amis du Musée	180 €

Association intercommunale Quilles de 8	90 €
Familles Rurales de Salmiech	250 €
Tennis club	250 €
Association Les Séniors du Céor	250 €
Familles Rurales de Salmiech	250 €
Coopérative scolaire RASED	50 €
Logement Foyer Le Théron	500 €
Association les Amis du Clocher de St Amans	100 €
Lévézou Ségala Aveyron XV	300 €

LES PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES 2016

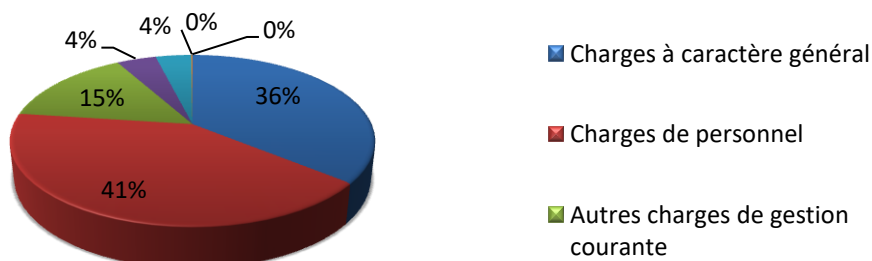
Service Incendie (SDIS) :	11748,14 €
SIVU Centre de Secours Cassagnes :	71,84 €
SMBVV (Syndicat mixte bassin versant du Viaur) :	2 695 €
Aveyron Ingénierie :	367,00 €
ADIL :	92,40 €

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016

Dépenses	Montant en €
Charges à caractère général	175 321.23
Charges de personnel	201 488.06
Autres charges de gestion courante	72 364.24
Atténuation de produit	20 531.00
Charges financières	18 648.18
Charges exceptionnelles	600.00
Dotations aux amortissements	0.00
Total	488 952.71

Dépenses de fonctionnement

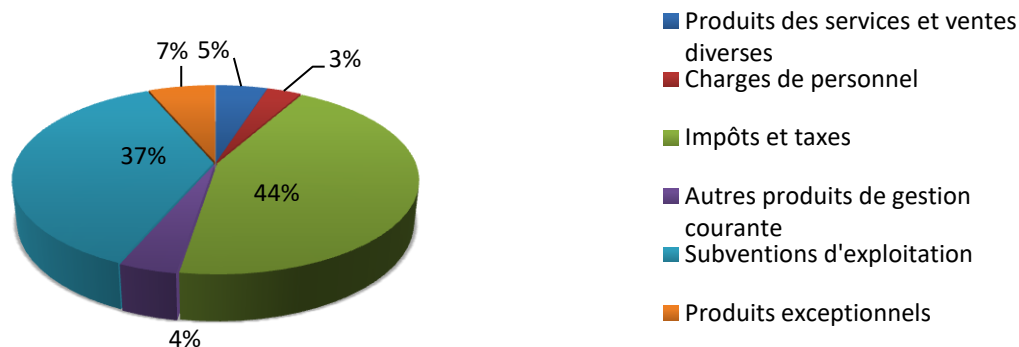


LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2016

Recettes	Montant en €
Produits des services et ventes diverses	27 411.70
Charges de personnel	18 260.03

Impôts et taxes	246 500.51
Autres produits de gestion courante	22 086.24
Subventions d'exploitation	206 041.13
Produits exceptionnels	35 567.24
Total	555 866.85

Recettes de fonctionnement



LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2016

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	MONTANT EN €
Régularisation voies communales : achat terrain et frais notaire	923.00
Travaux de rénovation de la salle polyvalente	145 050.56
Travaux de dissimulation du réseau d'éclairage	5 225.82
Travaux d'extension de la mairie : honoraires architecte et divers	12 374.28
Travaux voirie d'investissement : renforcement des chaussées	43 743.70
Achat de deux jeux d'extérieurs	1 894.36
Travaux d'aménagement pour la sécurité sur la RD 25 : résines gravillonnaires	954.00
Acquisition de panneaux kit solaires	1594.48

LES RECETTES D'INVESTISSEMENTS 2016

RECETTES D'INVESTISSEMENT	MONTANT EN €
Subventions salle polyvalente :	
Solde DETR	27 928.20
Département	20 000.00
Prime énergie Butagaz	369.80
Extension mairie :	
Fonds de concours de la communauté de communes Vior Céor Lagast	27 922.00

REDEVANCES ASSAINISSEMENT pour 2017

- **Pour les immeubles en zonage collectif :**
 - Partie variable : 1,15 € en fonction du mètre cube d'eau consommée
 - Partie fixe (abonnement) : 60 €

RAPPEL DE LA NOTE D'INFORMATION AUX HABITANTS DONT LES HABITATIONS SONT RACCORDEES A LA STATION D'EPURATION DE SALMIECH

Le raccordement de votre évacuation d'eaux usées au réseau public se fait en limite de propriété par le TAMPON SYPHOÏDE de l'habitant (plaque de fonte 40 x 40 cm), qu'il faut nettoyer périodiquement suivant usage avec un peu d'eau sous pression pour enlever les graisses de vaisselle qui se sont déposées dessus et gênent l'écoulement. Cet entretien est à la charge de l'habitant.

P.S. : En plus de faire fonction de raccordement, il empêche les mauvaises odeurs de revenir vers les habitats.

LES TRAVAUX D'ENTRETIEN 2016

Les travaux exécutés par les agents techniques municipaux sont principalement dépendants des impératifs saisonniers et du service.

Les tâches récurrentes :

- L'entretien hebdomadaire de la station d'épuration et du poste de relevage (pompes)
- L'entretien des espaces verts (tonte et désherbage)
- Le fleurissement en vue de la période estivale et l'arrosage bi hebdomadaire
- L'entretien du stade et des espaces sportifs : nettoyage régulier de la salle polyvalente
- L'aide aux associations pour les diverses manifestations : aménagement des sites, récupération et installation du matériel,
- Les travaux d'entretien régulier à l'école publique
- Les travaux d'entretien aux logements locatifs du Parc et interventions diverses sur les bâtiments publics.
- Le désherbage des cimetières
- Le débouchage du réseau des eaux usées
- La gestion des imprévus.

En période hivernale : creusement des fossés, élagage, déblaiement des routes communales en période de neige

- La récupération, la mise en place des sapins de Noël et de leurs décorations
- La gestion des imprévus

Programme Voirie 2016

Il a été réalisé la remise en état des voies communales et Rues de Salmiech

- Voies communales Routes concernées
LA BORIE – PEYRELEVADE – LES CARALS – BURGAYRETTES – BAS – 1705 M
Linéaire Montant TOTAL : 32 800 € HT
- Rues de SALMIECH : PLACE de la MAIRIE Haut et Bas Boucle du Céor – Les 3 rues et la Place de St AMANS
600M Linéaire environ + Places
Places de la Mairie en enrobé à chaud. Montant Total : 35 570 € HT
- RD 25 en décembre 2016 ont débuté des travaux de mise en sécurité au niveau de LA GRIFOULIERE jusqu'au grand virage en aval. L'Etude du dernier tronçon jusqu'à la D902 est en cours.

- 1^{er} JANVIER 2017. ZERO PHYTO : Interdiction totale d'utiliser des désherbants chimiques dans les lieux publics du territoire de la Commune.

Avec l'Aide du Syndicat Intercommunal du Bassin Versant du Viaur une étude va rapidement être menée « dans les semaines à venir » sur chacune des communes adhérentes au Syndicat, ce qui permettra de connaître la meilleure solution qui va s'adapter à chacune des communes concernées.

Dans nos rues, nos places, nos cimetières.... Nous avons tout à repenser ; avec la bonne volonté de nous tous nous devons y arriver.

LA PREVISION DES TRAVAUX POUR 2017

- Réalisation et aménagement d'un local de rangement à la salle polyvalente
- Aménagement d'un parcours sportif dans le bois de la municipalité
- Changement de tous les lampadaires de l'éclairage public
- Travaux d'extension de la mairie

RAPPEL DES TARIFS DE LOCATION DES DIVERSES SALLES

Tarifs en vigueur depuis 2016

		FRAIS DIVERS en sus	
SALLE DES FETES	Pour les habitants de la commune		
	<ul style="list-style-type: none"> - Salle fêtes avec cuisine et salle réunion (deux jours) - Location par journée supplémentaire (cuisine louée exclusivement avec la salle des fêtes) 	180 €	Participation chauffage pour tous les utilisateurs du 1^{er} octobre au 1^{er} mai : 60 €/jour ----- Chèque caution à la remise des clefs : 500 €
	Pour les associations de la commune	30 €	
	Pour les associations hors commune	120 €	
Pour les habitants hors commune <ul style="list-style-type: none"> - Salle fêtes avec cuisine et salle réunion (deux jours) - Location par journée supplémentaire 	300 € 60 €		
SALLE DE REUNIONS	Pour les habitants de la commune (pas de possibilité de location de la cuisine)	70 €	Participation chauffage pour tous les utilisateurs du 1^{er} octobre au 1^{er} mai : 20 €/jour
	Pour les habitants des autres communes (*)	120 €	
	Associations et organismes hors commune (*) (pas de possibilité de location de la cuisine)	120 €	

			Chèque caution de 500€ à la remise des clefs
SALLE DE LA MAIRIE	Associations locales	Gratuité	
	Associations et organismes hors commune	50 € la journée 20 € la soirée	Participation aux frais de chauffage : En cas d'utilisation du 1er octobre au 1er mai

SALLE POLYVALENTE DE SALMIECH

SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Une nouvelle version du site internet de la mairie a été mise en ligne fin novembre. Ce nouveau design plus attractif devrait valoriser l'image de notre commune. Afin d'y accéder, vous pouvez entrer le nom de la commune « SALMIECH » dans le moteur de recherche Google. Les administrés en possession de clichés intéressants pour la vie du village peuvent, s'ils le désirent, les prêter afin que nous puissions les intégrer sur le site. Merci à toutes et à tous.

RAPPEL DE PROLONGATION DE LA DUREE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Depuis le **1^{er} janvier 2014**, la validité des cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des **personnes majeures est portée à 15 ans**.

Cette mesure est également applicable aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures et en cours de validité au 1^{er} janvier 2014, c'est-à-dire aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

La prolongation de la durée de validité est automatique et ne nécessite aucune démarche de la part des administrés. La date de validité inscrite n'a pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit prolongée de 5 ans.

Les cartes nationales d'identité délivrées à des personnes mineures conservent une durée de validité de 10 ans.

Il est aussi rappelé que la comparution personnelle du demandeur, quel que soit son âge, pour les demandes de CNI, est obligatoire lors du dépôt de la demande.

Nouvelles procédures d'instructions des cartes nationales d'identité

A compter du **7 mars 2017**, les demandes de cartes nationales d'identité ne seront plus traitées à la mairie de SALMIECH. Elles seront désormais recueillies dans les mairies, citées ci – dessous, équipées de certains dispositifs concernant la numérisation des dossiers et la prise d'empreinte par le biais d'un capteur.

Liste des communes les plus proches de SALMIECH sur les 17 communes habilitées dans le département :

Naucelle
Onet-le-Château
Réquista
Rodez

La présence du mineur à partir de l'âge de 12 ans est indispensable pour la prise d'empreinte. La Carte d'Identité sera conservée durant 3 mois à partir de sa réception par la mairie.

Nouvelle réglementation sur les produits phytosanitaires

Ma commune en "Zéro Phyto"

L'objectif « zéro phyto » est fixé pour 2017 pour toutes les collectivités en ce qui concerne l'entretien des espaces publics (voiries, cimetière, terrains de football, aire de jeu, terrain de pétanque...). En effet, la loi dite « Labbé » modifiée par la loi sur la transition énergétique fixe

l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires pour les collectivités à partir du 1^{er} janvier 2017. Tous les particuliers seront concernés à partir de 2019.

Pourquoi le zérophyto ?

Afin de préserver la qualité de l'eau et de protéger la santé de tous (agents et particuliers). Sur le bassin Adour Garonne, 99% des points de suivi des cours d'eau et 58% des suivis des eaux souterraines présentent une contamination par des pesticides. 1 seul gramme de substance active d'un pesticide pollue 10 000 m³ d'eau soit l'équivalent d'un fossé de 10 km de long.

Cette mesure demande de repenser l'ensemble des pratiques des espaces gérés et de mettre en place un plan de désherbage.

Le plan de désherbage, qu'est-ce que c'est ?

Outil de diagnostic et d'aide à la décision il va permettre de nous poser deux questions concrètes : quelles sont nos pratiques en termes d'entretien et d'usage des produits phytosanitaires et comment pouvons-nous repenser notre manière d'entretenir les espaces sans utiliser de produits phytosanitaires ?

Une démarche collective à l'échelle du bassin versant du Viaur !

Afin de nous accompagner dans cette réflexion le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur a lancé une opération groupée à laquelle participent 21 communes. Ainsi nous allons être accompagnés dans notre travail par un bureau d'étude spécialisé pour adapter l'entretien de nos espaces publics, ces changements vous seront présentés afin que chacun puisse prendre part à l'amélioration de notre environnement et de notre santé.

Changeons notre regard !

Cela nécessitera pour l'ensemble d'entre nous d'avoir un regard différent. Plus qu'une évolution, le passage au zéro phyto appelle à un changement de point de vue sur notre cadre de vie.

Pour les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau en cas de perturbations dans la réception des chaînes de la TNT: appelez le 0 970 818 818

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2016

Séance du 16 janvier 2016 :

- Rénovation de la salle polyvalente : convention de partenariat département/commune
- Budget assainissement : ouverture de crédits d'investissement avant le vote du BP 2016
- Création du budget annexe La Pépinière 3
- Assujettissement TVA du Lotissement du Stade
- Avenants n° 1 au marché de rénovation de la salle polyvalente
- Fixation prix achat lot n° 2 Lotissement du Stade
- Budget principal : décision modificative n° 6-2015
- Budget Lotissement du Stade : décision modificative n° 1-2015
- Travaux extension mairie : demande de subvention DETR 2016
- Travaux voirie investissement : demande de subvention DETR 2016

Séance du 24 mars 2016 :

- Approbation des comptes de gestion 2015
- Adoption du compte administratif 2015 de la commune
- Adoption du compte administratif 2015 service assainissement
- Adoption du compte administratif 2015 Lotissement du Stade
- Adoption du compte administratif 2015 Lotissement la Pépinière 1
- Adoption du compte administratif 2015 Lotissement la Pépinière 2
- Budget commune : affectation du résultat 2015
- Service assainissement : affectation du résultat 2015
- Avenant au lot n° 2 et lot n° 5 du marché de rénovation salle polyvalente
- Autorisation engagement dépenses investissements avant vote BP 2016
- Remboursement fonds de concours communauté communes
- Fixation redevances location mobilier salle polyvalente
- Constitution groupement de commande avec les communes membres de la communauté de communes
- Modification dotation compensation entre communauté communes et communes adhérentes
- Participation frais débouchages des tampons siphoniques
- Décision de non restitution des cautions

Séance du 7 avril 2016 :

- Vote taux imposition taxes directes locales 2016
- Vote budget primitif 2016 budget principal
- Vote budget primitif 2016 service assainissement
- Vote budget primitif 2016 Lotissement la Pépinière 1
- Vote budget primitif 2016 Lotissement la Pépinière 2
- Vote des subventions aux associations locales
- Reprise résultats 2015 du CCAS au budget principal
- Adoption marché public travaux de voirie 2016
- Fixation loyer habitation boulangerie
- Clôture du budget annexe Lotissement du Stade
- Association CITRUS : accueil sur la commune d'un chantier international

Décision du Maire 1/2016 :

- Mission de maîtrise d'œuvre concernant l'extension de la Mairie

Séance du 09 juin 2016 :

- Bail et fixation loyer appartement boulangerie
- Dossier extension Mairie plan de financement
- Travaux sur voirie communale plan de financement
- Extension Mairie : demande subvention région et département
- Accord Conseil projet extension périmètre Communauté de Communes Pays de Salars
- Budget principal : décision modificative n° 1/2016
- Budget assainissement : décision modificative n° 1/2016
- Vote budget primitif 2016 Lotissement Pépinière 3
- Réactualisation tarifs aire naturelle de camping
- Modification redevance pont bascule
- Projet vente terrain implantation relais TV TDF
- Désaffectation et déclassement domaine public
- Désignation d'un avocat : appel c/décision du jugement n° 16/36 du n07/04/2016
- Fixation tarif occupation complexe sportif pour stage de capoeira
- Mise à disposition par la communauté de communes d'un assistant de prévention
- Adhésion de la commune de Le Riols au SIAEP du Ségala

- Extinction nocturne de l'éclairage public
- Biens de section de La Bastide : affectation produit ventes d'arbres
- Convention occupation locaux scolaires par Familles Rurales Céor Viaur
- Information sur la modification du relais SFR

Décision du Maire 2/2016 :

- Budget lotissement La Pépinière 3 : signature du marché

Séance du 18 août 2016 :

- Demande de fonds de concours à la Communauté de Communes
- Suppression et création d'emploi adjoint technique à TNC
- Création emploi ATSEM à temps non complet
- Budget principal : décision modificative n° 2/2016
- Signalisation sécurité sur RD 25 : demande subvention FAL
- Modification contrat de bail logement n° 6 du Parc
- Fixation redevance occupation appartement ancien CHPA
- Convention mise à disposition partie espace public lotissement La Pépinière 2
- Modification statuts Communauté Communes Viaur Céor Lagast

Séance du 27 octobre 2016 :

- Signature convention délégation M.O. réalisation plan de désherbage SMBVV
- Demande remboursement taxe foncière 2016 ancienne école de Carcenac
- Redevances assainissement fixation consommation eau résidences secondaires
- Création d'un poste dans la cadre du dispositif CAE
- Budget assainissement : décision modificative n° 2
- Délibération n° 2016/64 : rectification DM n° 2
- Décision modificative n° 2016 budget principal
- Délibération n° 2015-93 : rectification de numéro de parcelle
- Avis du C.M. sur la délimitation des territoires de démocratie sanitaire

Séance du 21 novembre 2016 :

- Attribution marchés de travaux pour la réhabilitation et l'extension de la Mairie
- Modification durée de travail hebdomadaire emploi ATSEM
- Budget principal : décision modificative n° 4/2016
- Attribution indemnité de Conseil

Séance du 8 décembre 2016 :

- Accord des répartitions des biens de la Communauté de Communes VCL entre ses 6 communes adhérentes
- Fonds de concours Communauté Communes VCL demande versement complémentaire
- Convention prestation de service avec Aveyron Ingénierie : aménagement rue Tour du Château
- Budget principal : décision modificative n° 5/2016
- Travaux de modernisation éclairage public délégation maîtrise ouvrage au SIEDA

Séance du 28 décembre 2016 :

- Suppression et création d'emploi adjoint technique à temps non complet

- Eclairage public : aide du SIEDA par luminaire
- Fixation loyer bar tabac de Salmiech
- Fixation loyer appartement bar tabac
- Budget lotissement la Pépinière 3 : DM n°1 / 2016
- Création budget annexe « Bar tabac journaux »

Installation nouveau médecin

L'équipe municipale s'était engagée dans un projet ambitieux, associant la reconstruction de la Résidence Le Théron et l'idée de favoriser le maintien des professionnels de santé dans notre commune.

Ce fut un travail de longue haleine qui est en passe d'aboutir grâce à la patience et l'engagement de tous.

La construction de la Résidence Le Théron achevée en septembre 2015 et inaugurée le 15 avril 2016.

A partir du 4 janvier 2017, un médecin généraliste viendra compléter (à temps partiel) l'équipe des professionnels de santé qui ont choisi de s'installer à la Résidence Le Théron : infirmières, kinésithérapeute, podologue-pédicure. Ce médecin également Maître de Stage Universitaire sera amené à accueillir des stagiaires Internes de Médecine Générale en dernière et avant-dernière année d'études : espérons que cela leur donnera envie de s'installer à leur tour dans notre belle commune !

La commune poursuit ses efforts en améliorant les indications vers les désormais 2 cabinets médicaux du village, le cabinet d'infirmières ainsi que celui du kiné et du podologue.

Modulation de l'éclairage public

Le double objectif de prévention des émissions lumineuses et de réduction de la consommation d'énergie mis en œuvre par la loi Grenelle II et le décret N°2011-831 du 12 juillet 2011 s'applique à l'ensemble des installations lumineuses et donc notamment aux installations d'éclairage public.

Depuis le début de l'année 2016, la municipalité a décidé de s'engager sur l'opportunité d'éteindre l'éclairage public une partie de la nuit, (de 23 heures à 5 heures) sur les secteurs des lotissements communaux : lotissement Saint Amans, lotissement du Stade. Ce dispositif permet de réaliser des économies sur la facture d'électricité ainsi qu'une réduction des frais de maintenance liés à l'usure du matériel. Ce projet répond aux recommandations amorcées par le Grenelle de l'environnement en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de lutte contre la pollution lumineuse.

Nouvelle intercommunalité

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la commune de SALMIECH fait partie de la communauté de communes du Pays de Salars suite à la dissolution de la communauté de communes Viaur Céor Lagast au 31 décembre 2016.

LE CHANTIER INTERNATIONAL DE JEUNES

L'évènement estival majeur dans notre commune fût incontestablement le chantier international de jeunes volontaires bénévoles.

A l'initiative de l'Equipe Municipale et porté par les Amis du Musée, c'est l'Association Nationale Solidarité Jeunesse par la délégation régionale Citrus qui a réuni des jeunes étudiants encadrés par deux permanents pour venir œuvrer à Salmiech.

LE PROJET : Un travail colossal de débroussage du tour du château afin d'en redécouvrir les vestiges et remettre en valeur l'église - Musée St Firmin, deux éléments primordiaux de notre patrimoine communal.

LES MOYENS HUMAINS : Treize volontaires bénévoles venus de 8 pays différents des 4 coins de la planète (Russie, Allemagne, Corée, Azerbajian, Italie, Turquie, Estonie, Nord de la France, Slovaquie). Ces jeunes de culture et de langue si éloignée de la nôtre ont été encadrés par 10 bénévoles de la commune, débordant d'enthousiasme et d'ardeur à la tâche : Paul Albinet, Paul Astruc, Robert Bos, Jean Bry, René Cluzel, Jean-Paul Jaudon, André Mazeran, Christian Savy, Alain Vernhes, Bernard Viguié. Mention spéciale à Francette Bry qui tous les matins a assuré le café/fouace à la pause de 10h et à notre maire, J. Paul Labit toujours prêt à offrir une halte au café Al Miech en fin de matinée.

La bonne volonté de nos jeunes et l'expérience des encadrants ont généré un formidable groupe où l'entente et la bonne humeur régnaient tous les jours.

Le chantier s'est déroulé du 28 juillet au 18 août, l'ancien Foyer-logement permettant le gîte et le couvert des volontaires. Chacun a participé à l'agrément de leur séjour soit par l'organisation d'excursions (visite des caves de Roquefort, visite de Rodez, de Sauveterre) soit par l'apport de produits de jardinage ou du terroir pour améliorer l'ordinaire.

Au cours du séjour, les jeunes bénévoles volontaires organisèrent un repas international où chacun a concocté un mets de son pays. Franc succès pour cette soirée, où, en retour, les habitants de notre commune, tous invités, apportèrent un plat de leur fabrication. Une ambiance de convivialité et de partage ont animé ce moment inoubliable.

LES MOYENS MATERIELS : Pour l'organisation du séjour, le financement fut assuré par la Mairie avec l'aide du Crédit Agricole qui prit en charge l'achat du matériel nécessaire au chantier (tronçonneuse, débroussailleuse, pelles, pioches, casques, coup-coup et autres...). Un grand merci à notre partenaire.

LES RESULTATS : Que retenir de ce séjour ? Avant tout, le vécu d'une superbe expérience humaine : Treize jeunes volontaires bénévoles venus de si loin donner de leur énergie et de leur temps pour travailler sur un chantier pénible, encadrés par une dizaine de bénévoles retraités de la commune enthousiastes, cela a permis des échanges riches qui resteront dans nos mémoires.

Le beau temps qui fût de la partie et le déroulement du chantier sans accident ont contribué au succès.

La terrible ombre au tableau est la disparition, peu de temps après la fin du chantier, de Christian SAVY, cheville ouvrière de l'équipe, toujours disponible et dont le volontariat et la jovialité nous manqueront cruellement.

A distance de l'évènement, l'équipe organisatrice s'est retrouvée et a décidé à l'unanimité en accord avec le conseil municipal de reconduire l'expérience pour poursuivre la réfection des vestiges du château et la mise en valeur du Musée du Charroi.

R.Bos

LA VIE ASSOCIATIVE

ADMR SALMIECH - COMPS

L'ADMR de SALMIECH-COMPS LA GRAND VILLE a tenu son assemblée générale le 8 Juin 2016 à Comps la Grand Ville. L'activité en 2015 est en baisse de 2%, cela représente 9 708 heures réalisées auprès de 88 personnes âgées, 11 familles et 8 particuliers employeurs.

L'association emploie 10 salariées soit 6.86 équivalent temps plein, elle a réalisé 196 545 euros de chiffres d'affaires, les résultats financiers sont positifs. Les salariées et les bénévoles ont bénéficié de 164 heures de formation.

L'année 2016 a été particulièrement riche en événements organisés par les responsables et les bénévoles de l'ADMR :

- ✚ Le quine annuel qui a eu lieu le dimanche 13 mars à Salmiech et qui a connu un grand succès, nous en profitons pour remercier tous ceux qui ont œuvré à son organisation et à son succès.
- ✚ Le mercredi 6 juillet à Salmiech, s'est tenue une conférence sur l'alimentation animée par Soizic BOUSQUET, diététicienne, ouverte à tous publics.
- ✚ Le 21 septembre dans le cadre de la « Rentrée de l'ADMR » un goûter spectacle avec les « Vamps du Ségala » a enchanté les 80 personnes présentes à la Résidence du Théron (photos)
- ✚ Les 24 et 25 septembre, l'ADMR a tenu un stand lors du salon de l'Habitat à Salmiech.

En 2016, étant donné la hausse significative d'activité, nous avons titularisé Mme Claudine CALMELS.

En 2017, est prévu courant février, l'installation du bureau de l'association à la Résidence du Théron ;

Horaires et jours d'ouverture :

Lundi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

Mardi de 14 h 00 à 17 h 00

Tél : 05 65 78 73 99

Email : salmiech@fedel2.admr.org



LE SYNDICAT D'INITIATIVE

En 2016, nous avons poursuivi nos activités traditionnelles et même ajouté un rendez-vous:

- Désormais au mois de mai, le syndicat d'initiative s'occupe d'organiser le Marché aux Fleurs et le déjeuner tête de veau et tripoux. Pour cette édition de 2016, le beau temps n'était malheureusement pas de la partie. Malgré cela, la vente de fleurs et plants de légumes a connu du succès dans la matinée puis la pluie et le vent ont découragé les personnes qui avaient prévu leurs achats l'après-midi. Pensez donc à ce marché pour vos prochains achats!
- Les deux Marchés Gourmands nocturnes, en juillet et en août, ont eu un grand succès auprès d'un public de plus en plus nombreux. Lors du second, sous un ciel doux en bas du centre bourg, le succès était tel que les denrées de certains commerçants ont même été épuisées!
- Le syndicat d'initiative a aussi permis, pendant la période estivale, l'accueil de touristes, au chalet près de la mairie. Cela est rendu possible par la participation de nombreux bénévoles que nous remercions vivement!
- A ces activités traditionnelles, avec l'aide de la mairie et de nombreux bénévoles, un Trail a été rajouté au calendrier: le 23 septembre 2016, deux courses de 11 et 21 kms ont été organisées. Elles ont rassemblé environ 170 coureurs à pied pour arpenter les sentiers de Salmiech et des alentours et cela a été un franc succès pour une première édition. Un grand merci aussi aux propriétaires des terres traversées pour éviter les routes. Notez dans vos agendas que la prochaine édition du Trail sera le : **dimanche 17 septembre 2017.**

Enfin, après plusieurs années au sein du bureau du Syndicat d'Initiative, plusieurs membres aimeraient laisser la place. Si vous avez envie de vous investir pour notre village et ses manifestations, nous serons heureux de vous accueillir à nos côtés. Votre présence, vos idées et votre aide sont les bienvenues!

Présidente: Françoise BOUZAT

Co-présidente: Christel BABIN ☎ : 06.24.78.56.88

Secrétaire: Carole LUANS ☎ : 06.13.09.31.99

Trésoriers: Anita et Graham BENTLEY



EHPA Le Théron 2016

L'année 2016 a été bien remplie. Le calendrier des animations aura permis aux résidents de passer diverses journées très conviviales.

Le partenariat avec l'EHPAD Sainte MARTHE permet de réaliser plusieurs rencontres. Les résidents se sont retrouvés pour des jeux de cartes, la grillée de châtaignes ou lors du quine.

Tous les jours une animation est proposée aux résidents. Ils peuvent participer à des ateliers variés : chants, dessin, peinture, pétanque...

Régulièrement il leur est également proposé des activités de type atelier mémoire permettant le maintien des capacités cognitives. L'atelier de gymnastique douce très apprécié est proposé tous les 15 jours et permet aux résidents de travailler l'assouplissement et l'équilibre.

Le dernier vendredi du mois les anniversaires des résidents sont fêtés.

Ponctuellement des intervenants extérieurs sont invités et proposent de la musique, du théâtre.....

Dans le courant de l'année 2016 l'entreprise Cassagnes Ambulances dirigée par Mr Durand a ouvert ses portes à l'étage 1 du bâtiment. Pour tous renseignements le contacter au 05/65/69/06/07.

Lors de la construction de la Résidence du Théron, une partie du bâtiment a été prévue pour accueillir un pôle médical ouvert à tout le monde. Les infirmières libérales se sont installées dans ces locaux dès l'ouverture de la résidence. Désormais, à partir de janvier 2017 ce pôle va accueillir de nouveaux intervenants :

- Mr Jean Marc Carrière Kinésithérapeute
- Mr Fabrice Merlier Pédicure podologue déjà en activité sur la Primaube.

Dans un deuxième temps c'est le docteur DELAHAYE Motoko qui va s'installer et proposera une permanence 1 fois par semaine.

Ce pôle médical est ouvert à tous et n'est pas uniquement réservé aux résidents de la résidence du Théron. Il se situe au centre du bâtiment et dispose d'une entrée indépendante différente de l'entrée de la résidence. Par voie de presse, les horaires et les jours de permanence de chacun de ces professionnels de la santé vous seront communiqués.

Egalement, vers le 15 janvier, l'ADMR installera son bureau dans la résidence Il sera situé au centre du bâtiment.

Pour rappel, la résidence est composée de 30 logements de plein pied dont 2 qui permettent d'accueillir des couples. Ces logements ont une superficie de 23 m² et comprennent : un coin cuisine, une salle d'eau avec douche et WC, des placards de rangement et un espace bureau. A l'extérieur chaque logement a une terrasse privée.

Une permanence est assurée 24heures sur 24heures. La nuit, les veilleuses réalisent 3 rondes auprès des résidents et traitent le linge des résidents de Salmiech et de l'EHPAD de Sainte Marthe. Le jour, les résidents peuvent participer à des animations l'après midi. Les repas sont servis en salle à 12h et 18h30.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 05.65.46.77.31 qui vous donnera de plus amples informations et vous accompagnera dans le cas où vous souhaiteriez déposer un dossier d'inscription. Sachant que la liste d'attente s'allonge.

A tous et à toutes, les administrateurs, la direction, le personnel et les résidents du THERON vous souhaitent une très bonne et heureuse année 2017.



L'ETOILE SPORTIVE SALMIECHOISE SECTION BASKET-BALL

Cette année 2016-2017 compte une quinzaine de licenciés. De jeunes salmiéchois sont venus renforcer l'équipe, pour nous faire courir un peu plus...

Nous disputons cette année le championnat loisirs de la FFBB. Les équipes sont mixtes, les matches se déroulent en soirée, souvent le week-end avec l'inévitable casse-croûte d'après match.

Les entrainements sont le lundi soir de 19h30 à 21h00, tous les sportifs amateurs de basket sont les bienvenus.

Le bureau est composé de Nathalie Puel en tant que présidente, Sophie Bougnol trésorière et Christel Babin secrétaire.



Pour tout renseignement complémentaire : PUEL Nathalie au 06.32.04.53.20

TENNIS CLUB

Notre saison sportive a repris début septembre avec un effectif stable de 39 licenciés.

En octobre nous avons posé les raquettes pour les entrainements jusqu'à fin janvier pour les travaux de rénovation de la salle des fêtes.

Cependant, des jeunes, Maeva et Dorian GALERA, Killyan SABATHIER, Mathis CAILHOL et Tom RAYMOND ont participé aux plateaux rouge et orange catégorie 8-9-10 ans :

En octobre à Rodez

En novembre à Onet-le-château

En Janvier-Février :

Au championnat de l'Aveyron individuel jeune :

- Isaac ChEVRIER passe 2 tours,
- Asgard BEDOUET passe 1 tour
- Cassie BONNET passe 3 tours
- Participation de Marina ROUTHÉ

Chez les adultes :

- David CAILHOL passe 1 tour
- Participation de Jean-Luc BEDOUET

En février 4 enfants se sont déplacés à La Primaube.

La reprise s'est effectuée début février avec une salle dorénavant très agréable, lumineuse le jour, bien isolée. Les cours manquants ont été quasiment tous rattrapés par la suite, notamment lors des vacances scolaires.

Le tournoi interne du club s'est déroulé dès les vacances de Printemps. La finale a été jouée lors de la Journée Portes ouvertes, le 21 mai 2016.

Vainqueur par catégorie au tournoi interne :

- Noah BLANC
- Kylian SABATHIER
- Elias LACHERET
- Isaac CHEVRIER
- Cassie BONNET
- Et Cassie BONNET pour la super finale.

La remise des prix a eu lieu lors du convivial repas du club.

En Juin : participation de jeunes et adultes au tournoi de la Route d'Argent

Juillet : du 25 au 29 juillet 2016 le stage d'été Tennis et Multisports (4^{ème} édition) était proposé aux enfants de 9 à 16 ans et était encadré par Mathieu RAYMOND et Jean-Luc BEDOUET membre bénévole que le club remercie vivement pour son implication.

Cette année il y avait 13 participants, en majorité des licenciés du Club, qui ont grandement apprécié le programme concocté sur les 5 jours :

- Tennis et VTT à Auriac-Lagast
- Tennis et Golf à Fontanges
- Aviron et Beach tennis à Pareloup
- Tennis et piscine
- Olympiades

L'année 2016-2017 commence avec une forte augmentation des effectifs du club 57 licenciés !

- ❖ Jeunes : 16 filles et 25 garçons
- ❖ Adultes : 6 femmes et 10 hommes

Le 8 novembre 2016 lors de l'assemblée générale le bureau est ainsi constitué :

Présidente : Marie-christine VEYRAC

Vice-Président : Jean-luc BEDOUET

Trésorière : Régine CAILHOL

Trésorière adjointe : Sophie BOUGNOL

Secrétaire : Violaine FACCHINELLI

L'ensemble du bureau vous souhaite une très bonne année 2017.

ASSOCIATION FAMILLES RURALES SALMIECH

Le Club de Patchwork

Il se réunit un après-midi par mois (un lundi) à la salle de réunion près de la salle des fêtes .

Le Club est ouvert à tous, débutants et initiés.

Renseignements : Christine TUROWSKI

Le Club de gymnastique adultes

Le cours de GYM TONIQUE a lieu tous les jeudis soir de 20 h 15 à 21 h 15 à la salle des fêtes.

Il est encadré par Isabelle JACINTO qui propose une gym dynamique (abdos, fessiers, cardio...) qui convient à tous.

Le matériel est fourni par le club en début d'année (bracelets lestés, élastiques et steps).

Un cours de steps est prévu une fois par mois.

Venez essayer et vous serez ravis car Isabelle sait motiver ses troupes et mettre l'ambiance sur des musiques actuelles.

La saison se clôture fin juin par un repas de groupe qui a eu lieu cette année à La Primaube au restaurant de la Fourche à la Fourchette.

Renseignements : Chantal BOUDOU

Les cours de gym douce ont lieu dorénavant le jeudi après midi de 14 h 30 à 15 h 30 à la salle de réunion encadrés par Christian GOFFINET

Une vingtaine de personnes suivent ces cours permettant de garder jusqu'à plus de 80 ans passés une certaine souplesse des articulations et un bon maintien des abdominaux, tout en apprenant à bien respirer et à se relaxer.

C'est un travail sérieux mais qui se passe dans la bonne humeur avec quelques séances de fous rires très bons aussi pour la santé.

Comme tous les ans, la saison se termine par un très bon goûter.

Renseignements : Liliane BRUGIER.



Danse tonique

Les cours ont lieu le mardi soir de 20 h 30 à 21 h 30 à la salle des fêtes

Tous les mardis soirs, une vingtaine de personnes de 20 à 60 ans se déchainent sur des rythmes endiablés et font le maximum pour suivre Margherita.

Venez essayer : vous ne serez pas déçues.

Renseignements Christine TUROWSKI

Eveil musical

Depuis la rentrée 2016, en partenariat avec Familles Rurales, une approche de la musique est assurée à Salmiech par ROGER tous les mercredis.

L'objectif est de développer chez les plus ou moins jeunes un potentiel culturel et de découvrir la guitare, la basse ainsi que le djembé.

Théâtre enfants

Depuis septembre 2016, FR propose aux enfants un atelier THEATRE, les mercredis après-midi (14 h 30 – 16 h)

L'animatrice, Aurélie LETENEUR, diplômée d'une licence en Arts du Spectacle, spécialisation « jeune public » met tout en œuvre pour que les enfants découvrent l'univers du théâtre tout en s'amusant. Les séances comprennent des jeux, des répétitions et l'élaboration des décors en vue des deux spectacles prévus dans l'année.

Le prochain spectacle aura lieu le samedi 07 janvier 2017 à 14 h 30 à la salle des fêtes.

Bureau de familles rurales

Présidente : Chantal BOUDOU – **Trésorière** : Christine TUROWSKI

Le Bureau ayant besoin de se renouveler, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues afin de pérenniser les activités. Si vous souhaitez rejoindre le bureau, contactez les responsables.

ASSOCIATION FAMILLES RURALES CEOR VIAUR

L'Accueil de Loisirs Céor Viaur s'est déroulé du lundi 11 juillet au vendredi 12 août 2016. C'est une nouvelle équipe qui a encadré les enfants. Seule Valentine est revenue et a pris le poste de Directrice de l'Accueil de Loisirs. Pour l'aider elle a pu s'appuyer sur Laëtitia, Valoris, Jean-Baptiste, Lisa et Solenn.

Les temps forts pour les 5 semaines d'ouverture : – journée inter-centres, à Villefranche-de-Panat, le 12 juillet, – Cap Mômes, à Laissac, le 22 juillet, – Roquefort et Saint-Affrique, le 26 juillet, – la fête du centre, le 4 août – une randonnée à Peyrelevade et visite du Musée Le Charroi, le 9 août.

Bravo et merci à l'équipe d'animation ainsi qu'à Sylvaine, Mona et à toutes les familles qui nous aident. Quelques chiffres : 48 familles ont bénéficié du service proposé par Familles Rurales Céor Viaur soit 69 enfants accueillis. La répartition se fait comme suit : – Arvieu : 8, – Auriac-Lagast : 3 – Cassagnes-Bégonhès : 14, – Comps-Lagrand'Ville : 13 – Salmiech : 23, – Autres : 8.

Nos souhaits pour 2017 : Nous aimerions vivement que des parents nous rejoignent au bureau. Nous ne sommes que 3 mamans à gérer cette structure et l'épuisement se fait ressentir. L'envie de transmettre nos connaissances et d'accueillir de nouveaux membres pour redynamiser l'activité est de plus en plus présente voire nécessaire. D'ores et déjà à vos agendas : l'Accueil de Loisirs Céor Viaur ouvrira du lundi 10 juillet au vendredi 11 août 2017 à l'école « Méandre du Céor » à Salmiech.



LES AMIS DU MUSEE

En 2016, l'activité de l'Association des Amis du Musée du Charroi a été identique à celle de l'année précédente.

Ouvert tous les jours pendant les deux mois d'été, à la demande le reste de l'année, le musée a accueilli à peu près le même nombre de visiteurs que l'an dernier.

Quelques groupes du troisième âge, en diminution, ils se dépassent plus, semble-t-il, dans l'organisation de leurs sorties.

Peu de scolaires, très impactés par le coût des transports.

L'assemblée générale a désigné le bureau suivant :

Président : Jean-Paul Jaudon

Secrétaire : Liliane Brugier

Trésorier : Jean Bry

Un set de table représentant tous les points touristiques remarquables de notre petite région : Musée du Charroi, François Fabié à Durenque, Musée de la châtaigne à Ayssenes, Brousse le château...a été édité sous la maîtrise d'œuvre de l'Association du Moulin de Roupeyrac. Notre activité est aussi consacrée aux journées du patrimoine, à la journée Télérama et à la participation active au chantier réalisé cet été pour le défrichage et remise en valeur du « Tour du Château ».

Même si aujourd'hui nous n'avons plus de place pour répondre aux propositions d'outils volumineux, nous restons preneurs de petits objets et surtout de textes ou de documents relatant l'histoire de notre village et notamment celle de ce château.

COMITE DES FETES

Cette année la reconstruction du comité des fêtes de Salmiech a permis la réédition de la fête estivale du village. La fête s'est écoulée sur 2 jours, le vendredi 29 juillet et le samedi 30 juillet. Au programme : spectacles pour enfants, manèges, concours de pétanque en doublette, restauration, apéritif, disco-mobile et groupe de rock festif. Malgré le mauvais temps l'ambiance était là, et le comité ne s'est pas découragé : c'est pourquoi le comité a décidé de faire une soirée Soupe aux fromages suivie d'un bal animé par Symfonix pour clôturer l'année 2016, le 17 décembre à la salle des fêtes de Salmiech. Le comité des fêtes et ses bénévoles se sont retrouvés lors d'une réunion bilan et

d'un repas grillades à la fin de l'été dans une ambiance chaleureuse et joviale. Plusieurs projets en tête, de belles perspectives sont à prévoir pour l'année 2017 !!



PARELOUP CEOR FOOTBALL CLUB

La saison de foot 2015/2016 a démarré, avec comme l'an passé, 3 équipes "sénior" engagées, l'équipe 1 en 1ère division, l'équipe réserve en 2ème division et l'équipe 3 en 3ème division.

David Boudou et Jef Aras ont coaché la 1ère, Jocelyn Gaben et Bernard Alvernhes se sont occupés de la 2 et de la 3 (forfait en cours de saison).

L'équipe 1 a réalisé un excellent parcours en championnat ou elle a fini dans le haut du tableau, ainsi qu'en Coupe de l'Aveyron où elle a atteint les quarts de finale.

L'équipe 2 a quant à elle assuré son maintien la toute dernière journée du championnat.

Chez les jeunes, Joris et Sophie ont encadré les U7 ET U9, Antonin et Maxime les U11, Simon et David les U13, Bertou les U15 en entente avec Alrance et les U17 eux aussi étaient en entente avec Alrance.

En fin de saison, les enfants de l'école de foot se sont rendus à St Etienne pour assister à un match de ligue 1 (St Etienne/ Lorient) : voir photo.

Nouveau cette année : des panneaux sur lesquels figurent le nom de tous les artisans et commerçants qui ont décidé de soutenir le PCFC ont été installés sur les terrains d'Arvieu, Cassagnes et Salmiech. Un grand merci à tous ces sponsors ainsi qu'aux différentes mairies qui œuvrent au bon fonctionnement du club.

Voici la liste des manifestations qui ont lieu dans les différents villages de l'entente :

- Concours de belote en Mars à Auriac
- Fête de la Loue en juin à Cassagnes
- Quine (sénior et école de foot) en décembre à Arvieu

La composition du bureau:

Président: Joris Gaubert
Secrétaire: Marilyne Vernhes
Trésorière: Georgette Labastries



Ecole Méandre du Céor - Association des Parents d'Elèves

L'Association des Parents d'Elèves (A.P.E) sert de lien entre les parents et l'école. Elle récolte des fonds pour l'achat des fournitures scolaires, le matériel pédagogique, les fournitures pour les cadeaux de la fête des Mères et des Pères, les sorties et le voyage de fin d'année.

Les manifestations de 2016 ont débuté le samedi 13 février par le Carnaval. Malgré un temps maussade, policiers, pompiers, animaux, reines et fées ont fait un petit cortège derrière Monsieur Carnaval dans les rues du village en commençant par saluer les résidents du Centre Le Théron avant de se regrouper sur la place du village. En début de soirée, les enfants ont brûlé Monsieur Carnaval avant d'aller se restaurer et se déhancher sur la piste de danse.

Le vendredi 24 juin, les enfants des écoles d'Arvieu, Comps et Salmiech ont donné une représentation à la salle des fêtes de Salmiech des différents chants appris pendant l'année scolaire.

Le lundi 27 juin, les enfants ont passé la journée à Sainte Eulalie d'Olt avec différentes activités autour du verre, promenades sur l'eau...

La kermesse du 2 juillet a clôturé les activités de cette année scolaire avec un spectacle des enfants, les clowns Titus et Zinzin, et les différents jeux dans la cour de l'école. La soirée s'est achevée autour des différents plats salés et sucrés préparés par les parents d'élèves.

En septembre 2016, 50 enfants ont repris le chemin de l'école et sont répartis en deux classes :

- 5 PS2, 11 MS, 3 GS, 9 CP pour la classe de Madame ASSIE
- 6 CE1, 10 CE2, 3 CM1 et 3 CM2 pour la classe de Madame GAYRAL.

Madame ASSIE est assistée de Madame ALBINET Elisabeth le matin et de Madame MILLI Agnès l'après-midi. Madame ENJALBERT Françoise s'occupe de la surveillance de la cour et de l'entretien des locaux et Madame MILLI à la gestion de la cantine et de la garderie. Le temps péri-scolaire est cette année encore géré par la MEJ et se déroule le mardi après-midi.

Suite à l'Assemblée Générale du mardi 27 septembre 2016, les parents d'élèves présents ont élu le bureau suivant : **Présidente** : Sophie BOUGNOL

Trésorières : Stéphanie BRU et Aurélie GAYRAL

Secrétaires : Audrey BELLEDENT et Amandine EUTROPIO

Ce début d'année a commencé par le quine le dimanche 16 octobre et la vente de chocolats de Noël. Le carnaval est prévu le samedi 11 mars 2017 avec repas dansant sur inscription ouvert à tous. La kermesse aura lieu le samedi 1 juillet 2017. Le projet de l'Ecole qui chante est reconduit avec les écoles d'Arviu et de Comps et un spectacle devrait être donné en fin d'année scolaire. Le Bureau remercie tous les parents présents depuis des années et qui restent fidèles aux différentes manifestations, ainsi que les nouveaux parents qui nous ont rejoints depuis la rentrée de septembre. C'est tous ensemble que nous parviendrons à mener jusqu'au bout les différents projets et améliorer ainsi le quotidien et l'apprentissage de nos enfants.

A toutes et à tous, l'Association des Parents d'Elèves de Salmiech présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017.

LES ARCHERS DU CEOR

Les Archers du Céor ont vécu leur 21ème année d'existence. Rappelons que notre association a pour but l'exercice et la promotion du Tir à l'Arc Nature et 3D qui se pratiquent essentiellement en extérieur sur des cibles animalières. Il s'agit de tirer à des distances variant de 5 à 40 mètres sur des photos ou des représentations grandeur nature en mousse d'animaux sauvages replacés dans leur contexte naturel.

Comme chaque année, nous organisons en juin dernier notre grand concours 3D qualificatif pour le Championnat de France dont la réputation grandissante au fil des ans a permis de réunir sur 2 jours près de 150 archères et archers venus des quatre coins de l'hexagone. Le sérieux de notre organisation et la qualité des 3 parcours dans et autour du village nous apportent une réputation d'excellence qui récompense l'énorme travail de mise en place des 63 cibles réparties sur 3 parcours distincts. Un grand merci aux licenciés et bénévoles qui s'impliquent dans cette manifestation que nous allons renouveler en 2017 en la renforçant par le Championnat de Ligue Occitanie. Merci aussi à tous les propriétaires qui nous permettent d'établir les parcours et avec qui nous avons partagé le 28 février une journée amicale à l'occasion de la Fête de l'Arc.

L'Assemblée Générale de septembre a confirmé la bonne santé de notre association avec l'arrivée de nouveaux licenciés et un bilan financier satisfaisant.

Le bureau en place a été reconduit et renforcé :

- Robert Bos, **Président**
- Eric Falgayrac, **Vice-Président**
- Pierre Burguiou, **Trésorier**
- Serge Carrier, **Secrétaire**
- Carine Lavigne, **Secrétaire Adjointe**

En période hivernale, les entraînements se déroulent à la magnifique salle polyvalente tous les mercredi soir à 20 h 45.

Signalons que quatre de nos licenciés s'apprentent à suivre la formation d'entraîneur ce qui permettra à terme de concrétiser notre projet d'école d'Arc, élément essentiel à la pérennité de notre

club.

Les Archers du Céor, association sportive qui privilégie cordialité et convivialité reste ouverte à toutes celles et ceux qui souhaitent découvrir ce sport si attachant.



LES SENIORS DU CEOR

En effet ce sont plus de 80 adhérents qui ont choisi parmi les activités de l'année 2016 qui étaient :

-18 janvier : Repas tête de veau avec tous les marcheurs hebdomadaires.

-03 février : Sortie d'information sur le traitement des déchets à Graulhet et le recyclage à la verrerie ouvrière coopérative d'Albi.



-09 février : dégustation des galettes des rois élaborées par le club cuisine sous la responsabilité de Francette.

-08 mars : soupe au fromage fait par le club.

- 29 mars** : repas annuel de l'association à St Martin des Faux
- 16 avril** : sortie spectacle Holiday on Ice au Zénith de Toulouse
- 20 Mai** : Repas pieds de porcs avec le club marche et le club tricot suivi de la visite du moulin de Roupeyrac de Durenque.
- **24 Mai** : Sortie à la Bambouseraie et visite de St Jean du Gard.
- 25 juin** : Repas paella et feu de la St Jean
- mi-juin à la mi-septembre** : Cours Aquagym avec Sylvain à la piscine communautaire de Salmiech.
- **Les mercredis soir de juillet/aout** : Pétanque à 20h30 au terrain de la Mairie.
- 30 septembre** : Sortie Aquarium, serre amazonienne et Zoo de Montpellier.
- 04 novembre** : Grillées de châtaignes.
- 22 novembre** : Rencontre avec Michel Lafon auteur du livre « Qui a volé mon patois »

-Autres activités :

- Les rencontres hebdomadaires du mardi : tricot, jeux de cartes et pétanque...
- Les formations informatiques au « Cantou » à Arvieu
- Les sorties randonnées pédestres du lundi après-midi à 13h20 (départ de la salle des fêtes)
- Initiation à la pâtisserie une à deux fois par mois

-Le dimanche 29 janvier 2017 : Quine à 14h00 à la salle des fêtes.

Vous pouvez adhérer :

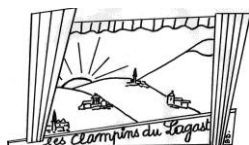
Il n'y a pas de limite d'âge. Vous pouvez vous nous rejoindre en adhérant à notre association pour seulement **15€/personne**.

Renseignements : Le conseil d'administration

- Coprésidents : Bernard Viguie, Bernard Drux, Odile Savy.
- Secrétaires : Marc Vigroux et Gisèle Taurines
- Trésoriers : Jacqueline Angélique et Gilbert Gineste

LES CLAMPINS DU LAGAST

LES CLAMPINS DU LAGAST



1- Bilan des activités de l'année écoulée :

- Durant l'année la troupe a participé à des activités ateliers théâtre, préparation de la pièce « Evasion garantie » avec un metteur en scène professionnel : Philippe Juvenetton. Les Répétitions se sont passées dans la salle de réunion de la salle des fêtes tous les mercredis soirs de 20h30 à 22h30 sauf en été.
- Les décors ont été construits par Joseph Rivas de Rullac aidé par les adhérents. Ce décor était monté dans un hangar agricole prêté par Pierre Massol et a permis de continuer les répétitions durant la belle saison.
- Repas amical autour d'une soupe au fromage en hiver et une paella en juin.
- Participation de l'association aux journées du 24 et 25 septembre : animation d'un stand au salon Eco nature de Salmiech.

2- Nouveaux projets :

- Il est voté une cotisation annuelle de 10 euros pour l'ensemble des membres. Cela permettra de payer l'assurance annuelle et de couvrir l'ensemble des personnes évoluant dans l'association, acteurs, éclairagiste constructeurs et montage des décors etc....
- Actuellement l'association compte 16 membres. (Contact : 0673276140)
- Un projet de mise en œuvre d'atelier théâtre est en cours. Infos au 0673276140

-Les répétitions avec Philippe reprendront dès que le texte sera assimilé par tous les acteurs. Il reste au moins 8 séances de travail avec lui pour finaliser la pièce et pouvoir jouer.

La première représentation aura lieu à Salmiech à partir de mai 2017.

-Le Mairie de Cassagnes Begonhès met à notre disposition l'ancienne salle de cinéma. Nous y avons monté nos décors qui resteront en place pour les répétitions de l'hiver 2016/17. Nous devons acquitter la facture d'électricité et chauffage.

Tous ceux qui veulent adhérer à l'association pour participer soit pour les ateliers et (ou) la mise en œuvre de la pièce « Evasion garantie » sont invités.

Evasion Garantie

Taburet Yvon

Mise en scène : Philippe Juveneton

Ils sont venus déguisés en cow-boys ou Indiens afin de se présenter à un casting de film publicitaire, et se retrouvent enfermés dans l'agence.

Quand on est comédien et qu'on joue une situation stressante, on ne fait plus les malins lorsqu'on se retrouve dans cette situation tout un week-end.

Comment se maîtriser, gérer son angoisse et sa faim ?

Des situations comiques en rafales dans cette comédie burlesque où les répliques savoureuses, parmi des situations comiques incessantes, fusent comme des flèches.

L'évasion sera-t-elle garantie ?

Une pièce burlesque qui ne pourra que séduire un large public familial

Première représentation en public programmée

Le Vendredi 19 mai 20h30
Salle des fêtes de Salmiech



LES AMIS DU CLOCHER DE SAINT AMANS

L'objectif de cette association a pour but de veiller à la sauvegarde et à la valorisation de son église et de son patrimoine religieux.

Malgré que les offices religieux dominicaux ne se passent pas tous les mois, l'association continue à entretenir cette église. Elle est ouverte chaque jour.

Depuis elle a entièrement financé une nouvelle sonorisation : micros et haut-parleurs jusqu'au porche pour l'entrée principale.

Pour les fêtes de Noël, les membres continuent la mise en place de la traditionnelle crèche au pied du sapin illuminé.

Pour financer leurs actions, chaque année en fin novembre, ils organisent un quine. Beaucoup y participent en offrant un lot, en louant des cartons ou en venant tenter leur chance en quinant avec famille, voisins et amis. Le 27 novembre a été une réussite et l'association vous remercie pour votre participation. Pour 2017, il est prévu que les bénéfices puissent concrétiser la mise en place d'un éclairage automatique pour faciliter une visite culturelle de l'intérieur de l'église.

La prochaine assemblée générale est en début d'année pour renouveler son bureau. En effet, Christian, président nous a quitté en fin septembre accidentellement. Il avait beaucoup œuvré pour faire vivre notre association grâce à son dévouement.

Toutes les personnes sont invitées et il faut plus de participants et non de « yaqua » car nous regretterons plus tard d'avoir laissé ce patrimoine en abandon que nos anciens nous ont légué.

Bureau (AG du mars 2016) :

Président : Savy Christian, **Président adjoint :** Cluzel René. **Secrétaire :** Drux Bernard. **Trésorier :** Barrau Pierre



UN PEU D'HISTOIRE LOCALE DE SALMIECH

Extrait du rapport intitulé SALMIECH réalisé pour entrer à l'Ecole Normale (instituteurs) par Mme Fontvieille en 1924.

SALMIECH

Si l'Aveyron compte de nombreux bourgs plus considérables que Salmiech, en revanche, il en a peu qui égalent ce chef lieu de commune sous le rapport du charme et de l'agrément de la situation. Et tels sont les agréments qu'il offre, que chaque année les habitants des villes voisines ou éloignées : Rodez, Figeac, Montpellier, Paris y affluent en grand nombre pour y prendre une cure d'air et aussi, faut-il le dire, parce qu'ils y trouvent tout le confort qu'on puisse souhaiter dans une campagne.

Salmiech doit son importance spéciale dans cette partie du Ségala – 25 km seulement le séparent de la capitale du Rouergue-, à la situation avantageuse qu'il occupe, le long de la vallée du Céor, avec des limites pour ainsi dire naturelles, entre le pied des hauteurs se continuant en hémicycle vers le Sud-Est et Sud jusqu'au point culminant du Lagast et les escarpes du Viaur qui étayent le plateau granitique aux abords duquel s'élève l'église paroissiale de St Amans – Salmiech. Mais si, sans porter d'abord ses regards jusqu'à ces limites extrêmes, un spectateur se borne à observer successivement sur les collines les plus rapprochées de lui, Salmiech lui apparaît alors comme un écran de verdure entre les hauteurs du Plo, de St Amans, de la Borie, de la Pougetie et de Peyrelevade. Ce paysage s'offre à sa vue, et semble-t-il, il passerait facilement là une journée entière sans ennui.

Il y trouve en effet toute la vue des tableaux qu'on puisse souhaiter : des prairies que fertilisent les eaux du Céor, des champs de culture avec des carrés de pommes de terre ou raves, entrecoupés par de nombreuses châtaigneraies et de loin en loin par quelques bois de sapins, de blanches routes sillonnant un sol agréablement accidenté ; puis les habitants solitaires du Mas de Cransac, Montcalmet, le Ser, ou groupe villages coquets tels ceux de Brès, la Borie, la Mergabès, la Griffoulière, la Bessière, Viollelle..., la sombre et pittoresque Vallée de Pont raphar, les moulins perdus de Rhodes et du Moulinou, la pierre branlante de Peyrelevade, telles sont les causes, qui en cet endroit, ont su le charmer. De là encore, il peut apercevoir juchée sur une colline de 900m d'altitude la grosse tour carrée de Peyrebrune, si riche de souvenirs, cette tour, dernier vestige d'un château féodal, bâti au 9^{ème} siècle pour servir de point d'arrêt aux Sarrazins venus d'Espagne.

Et pour agréments ce sol moutonné du Ségala qu'ombragent si somptueusement grands arbres, des châtaigniers surtout, le Céor, grossi de nombreux petits cours d'eau, déroule ses eaux dignes d'être mentionnées, moins à cause de leur irréprochable limpidité que des écrevisses, truites, goujons et de quelques rares anguilles, de qualité supérieure, dont elles sont un inépuisable réservoir.

C'est peut-être à l'abondance de l'eau qui y coule qu'est due la fertilité du sol. Comme tous les agriculteurs aveyronnais, les propriétaires de la région n'ont pas reculé devant l'effort nécessaire pour féconder les terres du Ségala. Il n'est pas rare de les voir déboiser les forêts : forêts d'Espinassous de Peyralbe, bois de Randan, défricher les terres demeurées jusque là incultes – les barthas, comme on les appelle dans le pays – pour demander au col des produits qu'il ne donnait pas jusque-là. Aussi, l'agriculture est-elle résolument progressée de sorte que la végétation, en dépit des hivers les plus rigoureux, conserve une fraîcheur toute printanière.

On y trouve, en effet, toute la différence des récoltes et la variété de produits : les céréales : froment, orge, seigle, avoine, maïs ; les pommes de terre, les topinambours, les carottes et betteraves y abondent et constituent une grande partie de la nourriture des bestiaux. Dans les haies, le long des chemins ou en bordure des champs poussent les poiriers, les pruniers, les pommiers, et, occupant une plus grande étendue, les châtaigniers dont le fruit, arrosé de bon cidre est si apprécié du paysan durant les longues veilles d'hiver.

Ca et là, dans les prairies paissent des troupes de vaches, de brebis, et des porcs sans cesse à la recherche de fruits prématurés, glands, châtaignes, pommes ou laissés là par mégarde. Rares sont les propriétaires qui n'ont pas de chevaux, ils s'en servent pour leurs courses et aussi, comme animaux de travail.

Tous, depuis la guerre surtout, se munissent d'instruments de toutes sortes : faucheuses, moissonneuses, semoirs, râtaux, extirpateurs, ... qui facilitent leur travail en même temps qu'ils le rendent meilleur. S'ils ne pouvoient ainsi de tels outils, c'est sans doute parce que la main-d'œuvre devient de plus en plus rare et coûteuse, mais aussi, il faut en convenir, parce que les propriétaires ont vu leurs revenus grossir considérablement, leur situation s'améliorer et c'est pourquoi ils mettent un orgueil, très légitime d'ailleurs, à accroître leur domaine patrimonial et à le doter de tout ce qui lui manquait jusqu'alors.

Et tel est le bien-être général qui s'est répandu depuis quelques temps dans la région, que le nombre de pauvres ou d'indigents qui en 1771, d'après un Pouillé officiel de cette date s'élevait à 58 pauvres invalides et 108 mendiants, plus autant d'étrangers de passage est aujourd'hui à peu près nul. Autre détail curieux, mais caractéristique et qui vient confirmer le fait déjà cité, c'est que les propriétaires vendent aujourd'hui directement leur blé et achètent le pain afin de l'avoir plus frais. C'est un détail intéressant à noter puisqu'il prouve combien sont amis de la bonne chère, ceux qui, dans des temps peu lointains encore, mangeant en le savourant, leur pain de seigle presque toujours rassis. Aujourd'hui, chacun se suffit à lui-même. Et, lit-on dans le Pouillé précité, en 1771 « Le seigle est la principale récolte du pays, il y a quelque peu d'avoine, de châtaignes, des pommes et des pommes de terre. Point de froment. On trouve dans la paroisse, 25 paires de bœufs et 1 paire de vaches ». Ce simple aperçu permet de comparer les richesses communales de cette époque avec celles d'aujourd'hui et de juger du rapide développement de l'agriculture dans la région autant que de ses innombrables bienfaits.

Il ne faut pas non plus s'étonner de voir l'argent passer en d'autres mains et naguère encore, j'entendais dire à un grand propriétaire : « Depuis que je n'exploite plus moi-même mes terres, je me suis vu dans l'obligation d'emprunter à mon fermier ». Et combien d'autres sont dans ce même cas !

Avec le bien être s'est répandue l'instruction. Alors qu'autrefois il était possible de compter les gens instruits dans la paroisse, on n'y trouve guère aujourd'hui d'illettrés. Paysans, ouvriers, commerçants, tous veulent donner à leurs enfants une instruction solide, voire même une éducation soignée ; c'est pourquoi ils les « sortent » selon leur expression, dans les écoles voisines à Rodez, à Réquista, à Naucelle.